

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

RECETTES UTILES

BISCUITS AU GINGEMBRE

1 tasse de sucre, 1 tasse de mélasse, 1 tasse de beurre ou de saindoux, 1 cuillerée à thé de gingembre, 1 œuf, 1 cuillerée à thé de Soda Magique, ½ tasse d'eau chaude, un peu de sel, 5½ tasses de farine. Faire une pâte très molle.
2 tasses de beurre font 1 livre.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

GALETTE AU MAÏS

1 tasse de lait, 1 tasse de farine, 1 tasse de farine de maïs, 1 œuf, ¼ tasse de sucre, 1½ cuillerée à thé de Poudre à Pâte Magique, un peu de sel, un morceau de beurre de la grosseur d'un œuf.

BISCUITS "ERMITES"

1½ tasse sucre, 1 tasse beurre, 3 œufs, une grande tasse de raisins, noyaux ôtés et hachés, 1 cuillerée à thé de Poudre à Pâte Magique, 2 tasses de farine pour faire une pâte molle.

Une ère nouvelle

Nous reproduisons, de "l'Abeille et l'Erable", l'article suivant, qui ne manquera certainement pas d'intéresser nos lecteurs.

C'est, en effet, une ère nouvelle pour l'industrie de l'érable qui a été inaugurée, le 9 octobre dernier, par la bénédiction de l'entrepôt de Plessisville.

Nous rendons-nous bien compte de l'importance de cet événement, et de ce qu'il signifie pour nous, producteurs de sucre d'érable?

D'abord, ce n'était évidemment pas un événement ordinaire, puisque l'Eglise et l'Etat se sont donné la main pour en rehausser l'éclat. C'est que les têtes dirigeantes ont depuis longtemps réalisé que seule la coopération peut nous mettre en état de retirer les profits légitimes auxquels nous avons droit et de donner à notre industrie un essor progressif.

Quelle était la situation avant la formation de notre coopérative? qui, disons-le en passant, a déjà obtenu des résultats surprenants, puisque, depuis son organisation, le printemps dernier, notre fabrique a mis sur le marché des produits pour une valeur de \$161,000.00 et qu'elle livre tous les jours au commerce 10,000 livres de sucre.

Aussi bien et mieux que celui qui écrit ces lignes, vous savez qu'autrefois nous étions à la merci des commerçants, qui nous donnaient à peu près ce qu'ils voulaient pour le sucre qui nous avait coûté tant de peine. Quelques-uns, plus chanceux, vendaient eux-mêmes leur sucre sur les marchés des villes, et en allant de porte en porte obtenaient un meilleur prix, mais la plupart d'entre nous étaient obligés de sacrifier leurs produits pour ce que les commerçants voulaient bien leur donner. Et quand ceux-ci avaient accaparé à peu près tout le sucre disponible, on en voyait soudain le prix monter de plusieurs sous la livre, parce qu'ils avaient le moyen de créer la demande en faisant la rareté de cet article recherché. On a vu, encore ce printemps, ce que peuvent faire ces commerçants, quand ils ont offert de s'entendre avec la Coopérative Fédérée pour acheter à rabais et vendre ensuite avec un plus gros profit. Disons tout de suite que cette proposition effrontée fut repoussée avec indignation.

Mais cette exploitation systématique ne deviendra réellement impossible que si tous les producteurs de sucre d'érable comprennent bien leurs intérêts et les bienfaits qu'ils peuvent retirer de la coopération.

Ce n'est pas tout d'avoir construit une fabrique, grâce au généreux octroi que l'honorable M. Caron a obtenu du Gouvernement, et d'avoir à notre disposition un organisme puissant pour en écouler les produits, il faut encore sustenter cette fabrique en faisant converger vers elle tout ce que peuvent donner nos bonnes érabes canadiennes.

Autrement, cette entreprise ne pourrait atteindre pleinement son but, elle ne pourrait que vivre et suivre le marché au lieu de le commander.

Ce but, il ne sera pas atteint sans effort, sans sacrifice même. En effet, on peut s'attendre que les commerçants, qui se voient couper les vivres, vont faire l'impossible pour entraver notre action. On pourra même les voir offrir un ou deux sous de plus la livre que la Coopérative Fédérée, dans l'espérance d'anémier notre fabrique et de décourager nos coopérateurs. Bien naïfs cependant ceux qui s'y laisseraient prendre, car ils ne retireraient qu'un bénéfice temporaire, pour souffrir ensuite comme autrefois. Voilà ce qu'il faut à tout prix empêcher. Et le moyen, c'est le contrat à long terme, qui assurera à la fabrique une alimentation continue.

L'honorable M. Caron en a fait toucher du doigt la nécessité lorsqu'il a dit, dans son discours à l'inauguration de notre entrepôt: Il faut que tous les producteurs se groupent, qu'ils augmentent leur production et se servent de leur coopérative pour écouler leurs produits. Voilà comment nous réussirons, il n'y a pas d'autre moyen; autrement, nous resterons plus ou moins exposés aux fluctuations du marché manigancées par des exploiters.

L'un des bénéfices les plus immédiats que nous retirerons de notre coopérative, c'est la classification du sucre et du sirop d'érable.

Ayant le choix entre du sucre et du sirop de qualité et de prix différents, l'acheteur accorde souvent la préférence à celui qui coûte

le plus cher, mais dont la qualité, ou simplement la classification, lui donne l'assurance qu'il répond à ce qu'il exige sous le rapport de la composition, de la teneur, de la consistance, de la saveur, de l'arôme, etc. On saisit donc tout de suite l'importance qu'il peut y avoir à donner à nos produits cette qualité et cette apparence qui lui attireront la faveur de l'acheteur. C'est ce que nous donnera notre fabrique: l'uniformité.

Quand chacun fabriquait à sa manière, il était évident que toute classification était impossible. On peut même dire qu'il y avait presque autant de qualités de sucre qu'il y avait de fabricants. Avec une fabrique centrale où tout le sirop sera envoyé, nous pourrions avoir un sucre uniforme et de première qualité, qui deviendra de plus en plus en faveur, au pays et à l'étranger.

La classification est l'unique moyen qui puisse nous permettre, non seulement de trouver des débouchés pour nos produits, mais encore de maintenir la faveur dont ces produits peuvent jouir.

Nous en avons assez dit pour justifier l'assertion faite au début de cet article: les producteurs de sucre et de sirop d'érable entrent dans une ère nouvelle. Le Gouvernement a fait largement sa part, à nous de faire généreusement la nôtre.

Les points sur les "I"

Nous relevons, dans la colonne française de la dernière édition de "The Farmer's Sun", organe des Fermiers Unis de l'Ontario, le passage suivant, qui ne manque pas de piquant à l'endroit de ceux qui, au lieu d'aider au mouvement coopératif et à la vente en coopération, leur causent un tort considérable, en vendant leurs produits à des commerçants qui leur promettent des prix basés sur ceux que leur retournera le "Pool".

"ILS AGISSENT EN TRAITRES"

"Le rapport le plus dégoûtant qui soit encore parvenu au Bureau-chef du Pool de Grain de l'Ontario, depuis qu'il a commencé à fonctionner en 1927, c'est une rumeur comme quoi, dans certains districts, des cultivateurs, qui ne sont pas signataires de contrats avec le "Pool", acceptent le principe du "Pool" et permettent aux marchands de grains locaux de prendre leur grain à un dollar comme premier paiement, lequel sera suivi d'un paiement final basé sur les prix du "Pool", quand l'année de celui-ci sera terminée. S'il y a un grain de vérité dans ce bruit qui court, cela démontre combien certaines gens sont stupides quand il s'agit de prendre leurs propres affaires en main.

"Il est vrai que tout le monde est libre de faire à son gré avec ses produits. L'homme qui justifie son refus de signer un contrat du fait qu'il se croit capable de prévoir les gros prix qui seront payés sur le marché cette année montre au moins qu'il a le courage d'accepter ses idées quand il insiste pour vendre lui-même ses propres produits. S'il est gagnant, il peut se féliciter; s'il est perdant, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Toutefois il n'aide pas beaucoup à établir des bases solides pour la mise sur le marché des produits agricoles.

"Mais l'homme qui accepte le principe du "Pool", et qui permet au marchand de grains local de prendre sa récolte en se basant sur le principe du "Pool", est un traître, tant envers lui-même qu'envers ses voisins. Il ne cherche pas à obtenir plus que les prix du "Pool", et en refusant de se joindre au "Pool", il aide à affaiblir le système de mise sur le marché contrôlé par les fermiers eux-mêmes tout en aidant également à maintenir les prix à un niveau peu élevé."

On ne se rend pas toujours compte dans certains milieux des effets désastreux que peut avoir cette vente par l'intermédiaire de personnes opposées à la coopération. Le volume d'affaires que l'on donne à ces gens tend à diminuer l'influence de nos organisations de coopération et le rôle de celles-ci se trouvent ainsi sensiblement paralysé.

Ces constatations, que l'on fait dans l'Ontario, ont déjà été faites dans le Québec, et c'est même un des grands obstacles que ren- contre la coopération chez nous.

S	17 S. Grég
D	18 XXV A
L	19 Ste Eli
M	20 S. Féli
M	21 Présen
J	22 Ste Céc
V	23 S. Clén

NOTES

Diner-Causerie
la présidence de M. province et président docteur ès-sciences agriculture.

Bonne nouvelle.
vingt-cinq millions a se terminant le 31 oc plètement éteinte da pas toutes. !

A chacun le sien
l'entreilet paru, dan la Ferme Expérimen Langelier. On nous tière d'une biograph J.-C. Magnan, le pop le sien...

La Semaine S
dans notre prochain Thériault, faisant la article est, si possibl Il traite spécialement constituant. Nous'en tive à tous ceux que p

C'est bien simp
—En les cherch
—En les cherch
Puisque vous êtes si animaux de race.
—C'est bien sim
infaillible?

Un engrais préc
les campagnes, on b cendres, qui sont un sous forme d'une ca morceaux de vieille t en vue d'éviter les d draît déjà la peine, ri tant de cultivateurs

Un bon conseil
criptions, habillemement au Bulletin imprévues: maladie, laissez pas prendre a que votre revenu. I jourd'hui sera peut- de côté régulièrement ce conseil.

Toutes les nati
draient proscrire à j pendant, continuen Pourquoi donc arm La vérité, c'est que y a eu des guerres da encore. Quand? C dant, que la générati encore trop vivace l

Les progrès de
posant les fondem fer ne prévaudront aux persécutions, as jours debout, plus f l'Eglise comptait 50 du deuxième, cinq n du dix-huitième, et deux cent soixante branlable.

Un rapport sur
ment de celle des p La récolte dite com fruitière du départe contre 2,811,100 l'a semble du Canada